



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 04 septembre 2023 à 20 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 22/05/2023 soumis à l'approbation

Délibérations :

1. Changement de salle recevant les séances du Conseil Municipal
2. Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2023/2024 et approbation du Règlement Intérieur
3. Attribution des subventions aux associations - Année 2023/2024
4. Modification des statuts de Val d'Europe Agglomération : compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion Eau (SAGE)
5. Instauration d'un référent déontologue des élus locaux
6. Avis du conseil municipal sur le retrait des communes de VOULANGIS et de SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN du Syndicat Intercommunal du Collège d'Esblly (S.I.C.E.S)
7. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet pour les besoins de continuité de service
8. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Fait à Montry, le 29 août 2023

Le Maire,
Françoise SCHMIT

